



Location non déclarée et droits associés

Par **Perigueux**, le 20/11/2016 à 12:41

Bonjour,

Je suis en location au noir depuis Mai 2013 avec une propriétaire qui n'a pas voulu me faire de bail locatif.

Elle souhaite que je parte immédiatement sous de faux prétextes et pratique l'intimidation [smile7]

Je souhaite faire valoir mes droits et bénéficier de la trêve hivernale afin de pouvoir me retourner ...[smile25]

Je puis aussi la dénoncer aux impôts car c'est illégal.

Quel est votre conseil ?

Que puis-je attendre de la loi ?

Quelle action efficace ?

Merci par avance

Par **cocotte1003**, le 20/11/2016 à 13:23

Bonjour, avez vous la preuve que vous payez un loyer par exemple traces de paiement bancaire ? Si vous avez des preuves vous avez en fait un bail oral qui à les mêmes règles qu'un bail écrit, cordialement